

# la Lettre du Maire

n°14

Septembre 2020

Supplément à **la Cité de l'info**

[www.mairie-lillers.fr](http://www.mairie-lillers.fr)



**l'Actu**

## CAROLE DUBOIS, Maire de Lillers

Première femme à s'asseoir dans le fauteuil majoral de la ville de Lillers depuis Germaine Duez, dans l'immédiat Après Guerre, Carole Dubois succède donc à Pascal Barois, maire sortant, qui ne se représentait pas et dont elle était la première adjointe.



Si l'élection ne s'était pas déroulée dans les conditions que nous avons connues, en raison de l'épidémie de Covid-19, il pourrait être tentant de dire qu'elle s'est inscrite dans la continuité d'un travail réalisé par une majorité municipale en place depuis 1995. À ceci près, qu'elle a donné lieu à des échanges épistolaires parfois vifs. Preuve de l'intérêt que les Lillérois portent à leur ville. Carole Dubois ne tient d'ailleurs pas rancune à ses adversaires. Lors de la séance d'installation du conseil municipal, le 5 juillet 2020, elle déclarait : « À l'opposition municipale, je veux dire mon respect tant il est vrai que le pluralisme politique garantit le caractère démocratique de nos institutions. Je fais le vœu d'un apaisement pour le bien commun ».

# Un nouveau conseil municipal pour Lillers

**Avant de remettre à Carole Dubois, l'écharpe de maire, Lucien Andriès, maire honoraire, qui avait installé l'assemblée en sa qualité de doyen d'âge, s'est d'abord tourné vers Pascal Barois, en lui disant « qu'il aura marqué l'histoire de Lillers, par son passage ».**

Il s'est aussi adressé aux membres du conseil municipal, en particulier aux nouveaux élus à qui il souhaitait la bienvenue : « en les invitant à se laisser guider par l'intérêt général, dans les choix qu'ils auront à faire ; en les invitant à toutes formes d'honnêteté, en les invitant à l'engagement pour le service public ». Puis il remerciait les habitants de la confiance accordée à la liste « Lillers en Commun » soulignant au passage que « la forte abstention (dans le contexte de crise sanitaire) appelle à l'humilité et à la combativité ; nous devons travailler à réduire la distance entre politique et citoyen ».

Voici donc Carole Dubois, maire de Lillers. « J'accueille cette charge et cette dignité avec gravité, avec sens du devoir, avec enthousiasme aussi », déclarait-elle le 5 juillet dernier, au matin de sa prise de fonction, se présentant comme étant un serviteur : « Ni plus, ni moins. C'est là, la seule dignité des fonctions républicaines : Servir ». Consciente de l'amplitude de la tâche qui l'attend et mesurant les fortes attentes qui se sont exprimées, elle ajoutait « Nous agissons dans le cadre d'une démarche basée sur la confiance, le partenariat, la proximité et la concertation ».

## La continuité, pour les atouts, la solidarité et l'attractivité

### » Conforter les atouts

Une nouvelle mandature s'est donc ouverte : « dans des conditions dont nous nous serons tous bien passés ». L'urgence de la crise sanitaire a mis la vie économique, sociale, culturelle et associative à l'arrêt, dans le pays, dans la commune. Ses conséquences sur le quotidien des populations annoncent « une crise bien plus profonde qui s'entame et nous touche aujourd'hui ». D'où la prudence affichée : « Nous tâchons d'organiser au mieux l'action municipale dans un contexte totalement inconnu. Nous tâchons d'anticiper les besoins éducatifs, alimentaires ou encore de loisirs ». Pour cela, Carole Dubois veut tenir compte de ce que disent toutes celles et ceux qui ont été les premiers à faire face au virus et nous ont permis de tenir bon. « Ils nous interpellent, ils nous disent de changer nos manières de voir et de faire ; ils nous disent que le service public n'est pas un coût mais une richesse, une ressource, le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Nous nous sommes rendu compte de la fragilité de notre équilibre mais aussi



“ Je ne le répèterai jamais assez, le service public est essentiel pour garantir l'égalité de toutes et de tous, et pour assurer la solidarité entre tous les membres de notre collectivité. ”

# Un nouveau conseil municipal pour Lillers



>> L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

que la solidarité nous permet de tenir bon quelles que soient les circonstances ».

Ces principes ne sont pas en rupture avec le travail réalisé par Pascal Barois et son équipe, de 2014 à 2020.

« Nous continuerons d'avancer dans la même direction pour conforter les atouts de Lillers, dont :

- ses services publics de proximité qui répondent aux besoins de la vie quotidienne de nos concitoyens ;
- un cadre de vie de qualité, avec une nature préservée en ville, des équilibres entre espaces bâtis et espaces verts ;
- un habitat diversifié ;
- une dynamique économique à soutenir qui va de paire avec l'habitat. »

## » La solidarité, socle des valeurs communes

En prenant le relais de Pascal Barois, la nouvelle maire de Lillers se dit prête à réaliser de nouvelles avancées, mener de nouvelles batailles pour Lillers et son territoire, confirmer l'image d'une ville ouverte, dynamique et attractive. « Bien des priorités nous motivent. Notre ville est notre bien commun qu'il faut ensemble protéger, accompagner et chérir ».

Carole Dubois précise ses idées et ses volontés : protéger la vie économique, le commerce, l'artisanat et l'emploi ; favoriser les déplacements et les considérer comme facteur d'attractivité ; penser l'environnement (économique, social, humain) de manière

écologique ; inscrire l'habitat dans un parcours de vie ; s'adapter à la perte du commissariat de police pour assurer la sécurité et la tranquillité de la population ; favoriser l'épanouissement individuel en renforçant l'offre éducative et culturelle auprès des plus jeunes... Et de mettre en œuvre « toute notre énergie pour que la solidarité reste le socle de nos valeurs communes [...] L'animation, la culture, le sport, les loisirs seront les ciments de nos actions du vivre ensemble et du partage ».

“  
**L'équilibre entre logements et activités est essentiel et sera préservé, a fortiori pour les aménagements futurs. Dans les dossiers d'avenir, comme dans les autres, je resterai attentive à préserver ces équilibres.**  
 ”

## » Lillers, pôle d'attractivité du territoire

Pour mettre tout cela en place, la première magistrate ne sera évidemment pas seule. Elle comptera sur ses adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux ; sur les services municipaux, cheville ouvrière des ambitions collectives ; sur le soutien des acteurs de terrain : « une municipalité ne peut agir seule » insiste-t-elle. Et clairement d'afficher l'ambition que Lillers, première ville du territoire en superficie et cinquième en population, soit prise en compte dans toutes les approches de développement de la communauté d'agglomération qui doit « reconsidérer les bourgs-centres dans leur dimension de pôles d'attractivité du territoire. Lillers est une ville à la campagne, en harmonie avec ses hameaux. Elle doit être soutenue et reconnue pour tout ce qu'elle représente comme atouts pour le territoire, en développement économique, en centralité, en niveau de service, en dynamisme et en patrimoine à valoriser ».

## Confiance, partenariat et proximité

### **La confiance d'abord :**

indispensable pour donner à tous l'envie et l'énergie de s'engager, de créer, d'investir, de prendre des initiatives, de mettre en œuvre des projets professionnels et personnels. La confiance aussi entre les citoyens et leurs élus, c'est ce qui donne le souffle dans une société, dans une ville comme la nôtre. Une confiance qui se construit sur le temps, qui s'entretient, qui nous propulse vers l'avenir. Une confiance qui nous engage.

### **Le développement du partenariat ensuite :**

c'est essentiel aussi dans notre démarche, parce qu'on ne construit vraiment qu'avec les autres. Un partenariat et une mise en commun des idées et des points de vue, dans de nombreux domaines : partenariats économiques bien-sûr, associatifs, institutionnels.

### **Et enfin la proximité et la concertation avec les citoyens :**

pour mieux prendre en compte leurs attentes. La proximité pour une citoyenneté plus forte et pour une démocratie locale vivante.

